

# L'œuvre dermatologique de Pierre Rayet \*

par Daniel WALLACH et Gérard TILLÈS \*\*

L'œuvre dermatologique de Pierre François Olive Rayet tient tout entière, si l'on excepte son livre d'ailleurs remarquable, sur la morve et le farcin, dans son *Traité théorique et pratique des maladies de la peau*, dont la première édition parut en 1826 et 1827 et la seconde, entièrement refondue, en 1835 (1). Chacune de ces éditions est accompagnée d'un atlas en couleurs, le second étant le plus remarquable, avec XXII planches. Le traité a été traduit en anglais en 1845.

L'ampleur de ce traité, véritable encyclopédie de dermatologie, place Rayet parmi les véritables fondateurs de cette discipline.

Nous nous proposons d'exposer successivement les caractéristiques générales du traité de Rayet, puis de détailler certaines descriptions où sa contribution est la plus originale.

## 1 - La classification des dermatoses

Au début du XIXe siècle, le problème, qui resta longtemps crucial, du classement des dermatoses, venait de connaître un développement décisif (2).

D'une part Alibert, qui avait publié ses premiers ouvrages en 1806, proposait une nosologie dite naturelle, inspirée du travail botanique de Jussieu, qui tentait des rapprochements à partir de caractères globaux, et d'une physiopathologie qui, étant donné les connaissances de l'époque, ne pouvait qu'échouer. Malgré ses imperfections, l'œuvre d'Alibert, reconnu comme véritable fondateur de la dermatologie clinique, connut un succès considérable.

La classification qui devait s'avérer plus pertinente que celle d'Alibert reposait sur l'idée de considérer les dermatoses à partir de leurs lésions élémentaires et donc d'une observation clinique rigoureuse.

Cette nouvelle vision de la clinique en dermatologie est due à l'autrichien Josef Plenck (1776) et a surtout été développée par l'anglais Willan (première publication en 1798).

---

\* Communication présentée à la séance du 25 mai 1991 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

\*\* Bibliothèque Henri Feulard, Hôpital Saint-Louis, 1 avenue Claude Vellefaux, 75010 Paris.

Les travaux de Robert Willan et de son élève et ami Thomas Bateman, son approche clinique, sa nosologie, séduisirent deux maîtres français contemporains des dernières années d'Alibert : son successeur à Saint-Louis, Laurent Biett et Pierre Rayet.

Sur la querelle entre les Alibertistes et les Willanistes surtout représentés par Biett, sur les joutes par élèves interposés qui enflammaient, pense-t-on, l'hôpital Saint-Louis, entre le brillant orateur et son cadet plus méthodique, nous avons beaucoup de témoignages.

Pierre Rayet n'a pas exercé à Saint-Louis mais à Saint-Antoine et à La Charité. On peut penser qu'il y avait là suffisamment de malades pour fournir les deux cents observations qui sont un des attraits de son Traité.

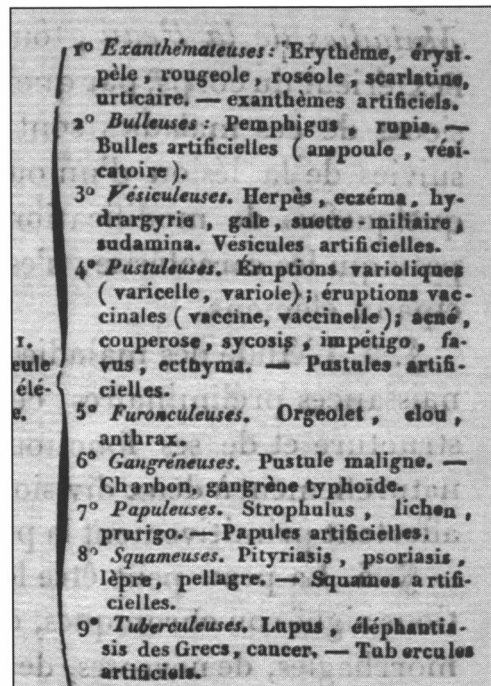
Mais Rayet n'eut pas de successeur dermatologue connu et ni Saint-Antoine, ni La Charité ne devinrent des centres dermatologiques. En outre, en matière de classification, la grande affaire à cette époque, il ne fit que suivre Willan.

Et même s'il a franchement amélioré l'approche Willaniste, par la précision des descriptions, par l'illustration que fournissent les observations, ainsi que par une ébauche de macro-anatomie qui préfigure ce que sera, bien longtemps après, l'histologie, on comprend que la position de suiveur de Willan, que P. Rayet a délibérément adoptée, ait contribué à une certaine sous-estimation de son œuvre, au moins en France, même si certains, comme Besnier, n'ont pas manqué d'indiquer ce que nous lui devons (3).

Dans la classification de Rayet, le chapitre premier des maladies de la peau, le plus important, concerne les inflammations et est divisé en deux sections.

La première section concerne les inflammations comportant une seule lésion élémentaire.

- exanthémateuses
- bulleuses
- vésiculeuses
- pustuleuses
- furonculeuses
- gangréneuses
- papuleuses
- squameuses
- tuberculeuses.



Liste des lésions élémentaires  
des dermatoses inflammatoires  
(Baillière, 1835, Tome I, p.2)

Il s'agit donc d'une classification de type Plenck-Willan, qui s'imposera notamment en France, jusqu'à l'ouvrage de R. Degos (1953), construit sur un plan semblable.

## 2 - Le pathologiste et l'anatomiste

Brocq, l'un des défenseurs de Rayer, a souligné les originalités de Rayer par rapport à Willan. Il a en particulier noté l'insistance sur le lien entre les maladies de la peau et la pathologie interne (3).

L'œuvre de Rayer, en dermatologie et en néphrologie, le place à l'évidence parmi les grands internistes, mais en fait l'appartenance totale des maladies de la peau à la médecine interne est une évidence, énoncée déjà par Hippocrate et jamais niée.

On reconnaît à Rayer un rôle de pionnier dans l'introduction de l'idée anatomique en dermatologie.

A ce moment, il n'était pas question d'histologie, puisque la première étude microscopique de dermatoses sera publiée à Berlin par Gustav Simon en 1848.

Mais Rayer fut le premier à représenter en coupe des lésions cutanées particulièrement l'évolution des vésicules du zona et des pustules de la variole.

A propos du zona, P. Rayer écrit (Edition de 1835, Tome I., p. 339).

*“Observations anatomiques. Pendant la vie, on peut étudier la disposition anatomique des vésicules et des bulles, en les ouvrant avec la pointe d'une épingle ou d'une lancette. On reconnaît alors qu'indépendamment de la sérosité qu'elles contiennent, il existe dans la plupart d'entre elles une petite fausse membrane très adhérente à la surface du réseau vasculaire de la peau. Ce réseau, d'un rouge vif, surmonté de petites granulations formées par les papilles, offre parfois de petits points d'un rouge violacé, surtout dans les vésicules qui contiennent de la sérosité sanguinolente...”*

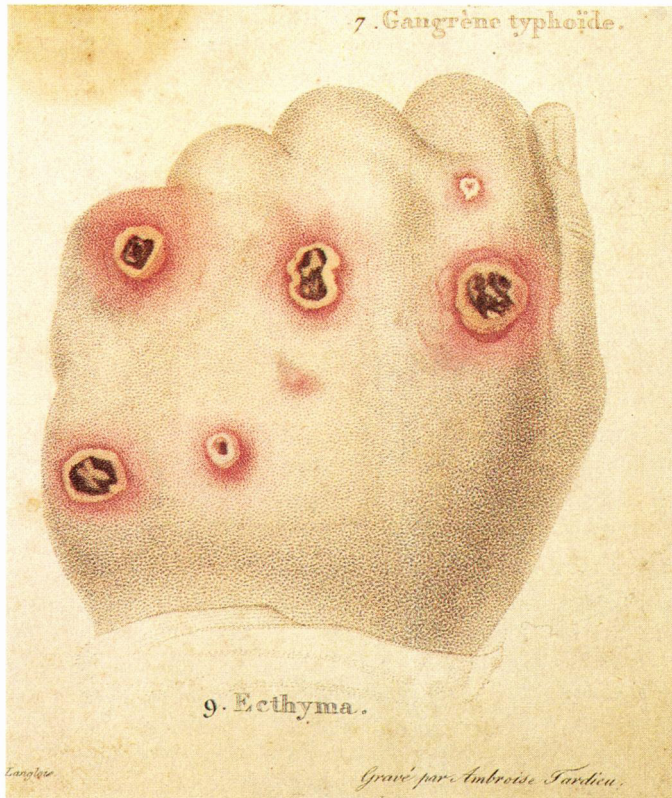
## 3 - L'influence de P. Rayer

L'influence de Rayer est difficile à évaluer. Il a pu être considéré comme un suiviste de Willan ; aucune maladie ne porte son nom ; il n'a pas fondé d'école dermatologique.

Cependant, tous les auteurs postérieurs s'accordent à reconnaître la valeur de son œuvre, en insistant sur la précision scientifique de ses descriptions, ainsi que sur la justesse des jugements qu'il porte sur ses prédécesseurs et ses contemporains, et le scrupule avec lequel il ne manque jamais de reconnaître les contributions auxquelles il est redevable.

Dans leur ouvrage de référence sur “La dermatologie au XIXe siècle”, Crissey et Parish font sans cesse référence au jugement de Rayer et considèrent, avec d'autres, comme Besnier, Unna, que le *Traité* est un chef d'œuvre, le travail le plus solide en dermatologie de la première partie du XIXe siècle (4).

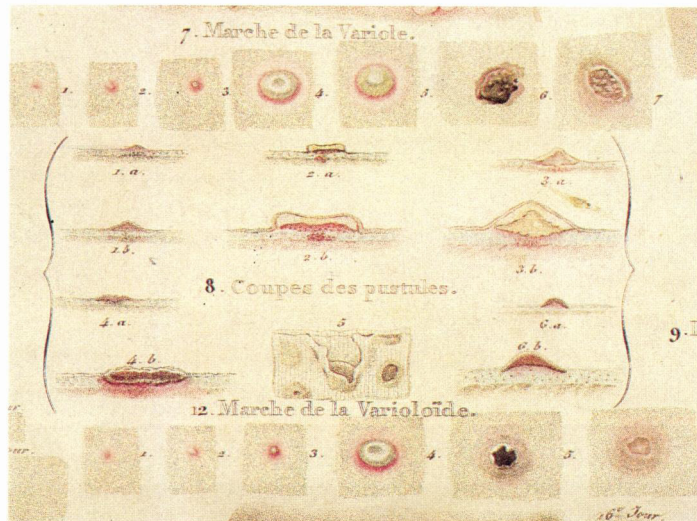
Par ses traductions, le *Traité* et ses nombreuses illustrations où de nombreuses dermatoses étaient dessinées pour la première fois, exerça une influence importante sur le développement de la dermatologie en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Italie plus qu'en France où les Willanistes plus orthodoxes de l'hôpital Saint-Louis devaient davantage retenir l'attention.



*P. RAYER - Traité théorique et pratique des maladies de la peau. Paris, J. B. Baillière, 2<sup>e</sup> éd., 1835. Atlas.*

*pl. IX : Ecthyma*

*pl. VI : Pustules (détail)*  
L'évolution des lésions pustuleuses, avec la comparaison de l'aspect clinique et de la macro-anatomie.



Selon Crissey et Parish, le Traité de Rayet fait partie des sept livres majeurs du XIXe siècle en dermatologie, avec les ouvrages de Willan, Bateman, Cazenave-Schedel, Gustav Simon, Hebra-Kaposi et Unna.

#### 4 - A propos de quelques contributions originales de Piere Rayet (5)

##### - ECZÉMA

Willan et Bateman avaient décrit l'eczéma mais sans faire la distinction entre l'eczéma proprement dit, dermatose essentiellement vésiculeuse, et d'autres éruptions d'origine externe (érythème solaire, dermatites d'irritation). Rayet sera plus exact en ne gardant que les eczémas au sens actuel du terme et en proposant la division, qui sera retenue ensuite, entre eczéma aigu et eczéma chronique.

##### - ECTHYMA

En parlant des ecthymas, Rayet commence, comme à son habitude, par rappeler les quatre variétés qu'avait individualisées Willan (*ecthyma vulgare*, *ecthyma infantilis*, *ecthyma luridum* et *ecthyma cachecticum*). Puis il remarque que ces variétés ne "reposent pas sur des bases assez fixes", et ici aussi il propose de distinguer l'ecthyma aigu de l'ecthyma chronique. La description qu'il est donc le premier à donner de l'ecthyma chronique correspond à notre ecthyma actuel.

##### DESCRIPTIONS PRINCEPS

Tout au long de l'œuvre de Pierre Rayet, il est possible de trouver quelques descriptions princeps. Il s'agit de dermatoses d'intérêt relativement mineur, que nous ne ferons que citer ici :

- chéilite exfoliative ou desquamative, décrite sous le nom de pityriasis des lèvres,
- langue noire,
- xanthélasma,
- adénome sébacé.

#### 5 - En conclusion

L'historien a naturellement tendance à privilégier l'inventeur, ou le découvreur. Le navigateur qui, second après Christophe Colomb, a débarqué en Amérique, ne retient guère l'attention. C'est ce qui nous semble expliquer le relatif oubli où est tombée l'œuvre dermatologique de Pierre Rayet.

Cet oubli est injuste et nous ne saurions mieux dire que citer en conclusion l'appréciation de J.T. Crissey et L.C. Parish sur le Traité de P. Rayet : (4). "Le Traité est un chef-d'œuvre, et nous approuvons pleinement le jugement de Unna qui le considère, avec les textes de Willan et Bateman, comme *le travail le plus solide qui nous soit parvenu du début de ce siècle*. C'est le premier traité sur les maladies de la peau qui peut vraiment être considéré comme *moderne*, particulièrement la magnifique seconde édition de 1835. Trois volumes, 1.700 pages, et la beauté *rose bonbon* des planches originales, cette édition constitue le texte le plus complet de son époque, décrivant en détail un grand nombre de sujets mentionnés seulement brièvement, voire pas du tout, dans les travaux de ses contemporains willanistes - les verrues, les cancers de la peau, par

exemple. Tous les chapitres sont bien documentés et enrichis par des références aux plus récentes publications européennes, françaises et étrangères. De plus, le plan général de l'ouvrage ressemble à celui des textbooks d'aujourd'hui".

Ainsi s'il n'a pas décrit de "grande" dermatose, ni fondé d'école dermatologique, Rayer a su, dans les deux éditions de son *Traité encyclopédique*, associer de très grandes qualités personnelles d'observation clinique à l'utilisation critique des meilleurs apports de ses prédécesseurs. Il a également introduit la macro-anatomie en dermatologie.

La qualité de son travail a été reconnue par les dermatologistes du monde entier.

#### BIBLIOGRAPHIE

- (1) RAYER P. *Traité théorique et pratique des maladies de la peau*. J.B. Baillière, 1re édition, 1826 et 1827. 2e édition, 1835.
- (2) TILLÈS G., WALLACH D. Histoire de la nosologie en dermatologie. *Ann. Dermatol. Vénéreol.*, 1989, 116 : 9-26.
- (3) BESNIER E., BROcq L., JACQUET L. *La Pratique Dermatologique*, Masson, 1900.
- (4) CRISSEY J.T., PARISH L.C. *The dermatology and syphilology of the nineteenth century*. Praeger, 1981, New York.
- (5) SHELLEY W.B., CRISSEY J.T. *Classics in Clinical Dermatology*. C.C. Thomas, 1953, Springfield.
- (6) TILLÈS G. *La naissance de la dermatologie*. Da Costa, 1989, Paris.

#### SUMMARY

##### ***Pierre Rayer's dermatological work***

*Pierre Rayer has published a noteworthy "Traité théorique et pratique des maladies de la peau" of which two editions appeared in 1826 and 1835 and which had an important and lasting influence in France and abroad.*

*He followed Willan's classification based on elementary lesions and improved the nosology of many dermatoses among which eczema and ecthymas.*

*Rayer is the author of several princeps descriptions. While describing the pathology of several dermatoses and representing accurately macroscopical sections of the lesions (namely vesicles and pustules) he is to be considered as the forerunner of dermatopathologists.*